

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 4

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur l'enseignement de l'architecture ». Notre conférencier sut étendre ce sujet au delà des limites strictes de son titre et sa riche expérience donna à son exposé un intérêt dépassant celui d'un simple entretien. Avril ramenant les beaux jours et la navigation sur le lac, il n'était que juste que notre collègue M. Ed. Meystre, Directeur de la Compagnie générale de navigation, nous présentât à ce moment « Les dernières unités de la C. G. N. ». Les explications claires et les projections étaient bien faites pour nous initier aux caractéristiques du bateau « Le Rhône » et de ses machines d'un type très nouveau. Notre conférencier d'octobre, M. Dovat parlant de la « Construction et de l'exploitation de la Gare frigorifique de Genève », étonna nombre de membres par sa communication très intéressante sur la possibilité de conserver des aliments facilement périssables pendant des mois en parfait état de fraîcheur. Votre Comité n'a pas redouté de rompre en novembre la tradition des conférences techniques. C'est un épisode de l'histoire de Genève que M. Henri Naef, Directeur du Musée Gruyérien a bien voulu nous exposer. « L'Alchimiste du Comte de Gruyères » retint l'attention des assistants non seulement par le caractère anecdotique de cet épisode, mais par le talent de conteur du conférencier. La dernière séance de l'année a été consacrée à une question nouvelle pour la Suisse « Le chauffage urbain ». M. Brot, Directeur de la Compagnie française de chauffage urbain, nous a dit les expériences faites en Allemagne et en Amérique, au point de vue distribution de chaleur par une centrale de chauffage et un réseau de canalisations, et les avantages qui en résultent, et parlé du projet à l'étude pour Genève.

La participation aux séances a été bonne mais nous aurions aimé la voir encore meilleure. Nous savons que de nombreuses raisons justifient l'absence de beaucoup de collègues, mais n'y a-t-il pas aussi un peu d'indifférence vis-à-vis des conférenciers qui veulent bien se déranger pour nous, et des organisateurs de séances qui ne disposent pas de gros moyens financiers pour appeler des hommes illustres et aptes à attirer la foule? Si la salle n'était pas toujours comble, par contre les discussions des sujets traités par nos conférenciers ont été toujours nourries et empreintes d'une parfaite cordialité.

L'activité de la Section a comporté, outre les séances et les nombreuses discussions et décisions sur des questions professionnelles, quelques courses d'études. Une visite des plans des voies d'accès à l'Ariana, a été faite, en mars, sous la conduite de M. Jean Boissonnas, Président du Département des travaux publics. En juin, le groupe genevois des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique fédérale organisa en commun avec nous, et comme suite à la conférence de M. Meystre, une promenade à Morges sur le bateau « Le Rhône » avec retour par le bateau « Le Simplon » dont la cuisine fixa l'attention des participants. La visite de la Gare frigorifique et du chantier de la gare de Cornavin faite en novembre a réuni une vingtaine de membres qui ne redoutèrent pas le froid.

Les questions locales d'architecture dont nous rappelons ci-dessous les plus importantes ont occupé la Section à maintes reprises. Celle de l'aménagement de la Vieille Ville a été examinée par une Commission nommée par la section qui a déposé un rapport fort bien rédigé par notre collègue, M. Fulpius, architecte, adopté par celle-ci et adressé au Conseil administratif de la Ville, rapport publié dans la suite par nos journaux locaux.

Nous sommes intervenus auprès de l'Etat et de la Ville pour soutenir une amélioration proposée pour l'aménagement futur de la Place de Cornavin, et avons été consultés par nos Autorités dans plusieurs questions de concours d'architecture et avons pu constater que nos suggestions étaient suivies. Disons encore que nos efforts pour l'ouverture d'un concours pour l'aménagement de la R^{ve} droite dont nous parlions dans notre rapport de l'année dernière ont abouti à un résultat positif.

Les relations avec la Société suisse des ingénieurs et des architectes et avec les autres Sections ont été maintenues dans deux assemblées de délégués et une conférence des Présidents de Sections. A l'assemblée des délégués du 4 mai, à Sion, fort bien organisée par la jeune Section valaisanne, notre groupe genevois était représenté par sa délégation au complet, soit par quatre membres. Votre Président a participé à la confé-

rence des Présidents à Lucerne, le 19 octobre et enfin une délégation de trois sociétaires s'est rendue à Lugano pour l'assemblée des délégués du 9 novembre. Le compte rendu de ces réunions ayant paru dans nos organes nous nous dispensons de reprendre ici les décisions intervenues.

L'an dernier j'ai cité dans mon rapport l'appui dévoué que j'ai trouvé auprès de mes collègues du Comité. Je me fais un plaisir cette année de renouveler ma déclaration et de remercier mes collègues très sincèrement d'avoir allégé la tâche du Président par l'excellent esprit qui a constamment animé nos réunions. Arrivé à la fin de mon mandat je puis vous assurer, Messieurs et chers collègues, avoir fait mon possible pour que notre groupement remplisse le rôle qui lui revient dans la vie de notre cité. Je suis cependant persuadé qu'un successeur plus expert le fera prospérer beaucoup mieux.

Le président de la Section genevoise :
JEAN PRONIER.

Le nouveau Comité de la Section genevoise de la S. I. A. est composé comme suit :

MM. Maurice TURRETTINI, architecte, *président* ; Eric CHOISY, ingénieur, *vice-président* ; Ernest ODIER, architecte, *secrétaire* ; Emile HORNUNG, architecte, *vice-secrétaire* ; Elie LECOULTRE, ingénieur, *caissier* ; Jean PRONIER, ingénieur ; Jules CALAME, ingénieur.

Section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes

Assemblée générale annuelle, samedi 22 février, à 15 heures, dans l'auditoire XV du Palais de Rumine, à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Communication du Président sur l'acceptation par la S. V. I. A. de la fusion S. V. I. A.-S. I. A. — 2. Modifications des statuts : changement du nom de notre section vaudoise. — 3. Rapport sur l'exercice écoulé ; approbation des comptes. — 4. Fixation de la cotisation pour 1930. — 5. Election du nouveau comité, des délégués et des vérificateurs des comptes. — 6. Propositions individuelles.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude et la construction d'une Infirmerie, à Aigle

ouvert entre les architectes vaudois ou de nationalité suisse, régulièrement établis dans le canton de Vaud depuis cinq ans au moins.

Jury : MM. E. Bron, architecte de l'Etat, à Lausanne ; Brugger, architecte à Lausanne ; Epitoux, architecte, à Lausanne ; Th. Rau et A. Kernén, membres du Comité de l'Infirmerie, avec comme suppléants MM. Trivelli, architecte, à Lausanne et Joly, médecin, à Aigle.

Les membres du jury ont accepté le mandat, discuté et approuvé le programme, désigné comme président M. Th. Rau, et comme rapporteur M. Brugger.

Terme : 1^{er} mai 1930.

Récompenses : Une somme de 5000 fr. est mise à la disposition du jury pour être répartie entre les trois meilleurs projets. Chaque concurrent ne pourra obtenir qu'un seul prix.

Pendant un mois à partir du 1^{er} février courant, les concurrents auront la faculté d'adresser au président du jury, M. Th. Rau, toutes demandes de renseignements complémentaires. Il ne leur sera pas répondu personnellement, mais par une circulaire envoyée à tous les concurrents à l'adresse qu'ils auront donnée dans ce but.

Voir page 4 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.